

(Container)

Herbicide Pixxaro™ Flexx

avec l'actif ARYLEX™

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET DANS L'EST DU CANADA

Pixxaro™ Flexx est un herbicide sélectif utilisé pour la suppression en postlevée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris la stellaire moyenne, le gaillet gratteron, l'ortie royale, le kochia à balais, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur), le blé d'hiver et l'orge de printemps.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: halauxifène, présente sous forme d'ester méthylique	16,25 g/L
fluroxypyr, présent sous forme d'ester de 1-méthylheptyle	250 g/L
Concentré emulsifiable	

**AVERTISSEMENT IRRITANTE POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

NO. D'HOMOLOGATION 34381 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 litre - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Sensibilisant potentiel de la peau.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. En outre, portez des lunettes de protection (lunettes ou bouclier facial) pendant le mélange et le chargement. Des gants ne sont pas requis pendant l'application à l'intérieur d'un équipement à cabine fermée ou un cockpit fermé.

Après la pulvérisation ou à la fin de la journée : Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la période de travail puis les ranger et les laver à part de tout autre vêtement avec de l'eau chaude et du détergent avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



Herbicide Pixxaro™ Flexx

avec l'actif ARYLEX™

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET DANS L'EST DU CANADA

Pixxaro™ Flexx est un herbicide sélectif utilisé pour la suppression en postlevée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris la stellaire moyenne, le gaillet gratteron, l'ortie royale, le kochia à balais, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur), le blé d'hiver et l'orge de printemps.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: halauxifène, présente sous forme d'ester méthylique	16,25 g/L
fluroxypyr, présent sous forme d'ester de 1-méthylheptyle	250 g/L
Concentré emulsifiable	

**AVERTISSEMENT IRRITANTE POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

NO. D'HOMOLOGATION 34381 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 litre - vrac

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Sensibilisant potentiel de la peau.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. En outre, portez des lunettes de protection (lunettes ou bouclier facial) pendant le mélange et le chargement. Des gants ne sont pas requis pendant l'application à l'intérieur d'un équipement à cabine fermée ou un cockpit fermé.

Après la pulvérisation ou à la fin de la journée : Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la période de travail puis les ranger et les laver à part de tout autre vêtement avec de l'eau chaude et du détergent avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Le Pixxaro Flexx est un herbicide sélectif pour la suppression en postlevée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire moyenne, le gaillet gratteron, l'ortie royale, le kochia à balais, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur), le blé d'hiver et l'orge de printemps (sans contre-ensemencement de légumineuses). L'herbicide Pixxaro Flexx est mélangé à l'eau et appliqué en tant que pulvérisation générale uniforme, soit par application terrestre ou aérienne. Il est non corrosif, inflammable et non volatil.

On doit appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx tôt en post-levée, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la croissance de mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide Pixxaro Flexx en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'endurcissement des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas réprimées ou supprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

MODE D'ACTION

L'herbicide Pixxaro Flexx est un herbicide systémique de type auxine qui se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer les tissus exposés et souterrains de la plante. Ce produit supprime les mauvaises herbes en dérégulant les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes des mauvaises herbes comprennent l'épinastie (tortion des tiges) et le gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, les lins, les fleurs et les plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le lin et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide Pixxaro Flexx peuvent êtreensemencés après un minimum de 10 mois en blé de printemps, en orge de printemps, en avoine, en canola, en maïs, en soja, en tournesol, les féveroles à petits grains, en lin, en pois en plein champ, en pomme de terre (à l'exception des pommes de terre de semence), en moutarde, en luzerne, en haricots secs (*Phaseolus vulgaris* espèces, y compris pinto, les reins et les types blancs) et en fléole des prés ou aménagés en jachère d'été. On peut planter des lentilles 22 mois après l'application de l'herbicide Pixxaro Flexx. On peut planter de seigle d'automne et de blé d'hiver 3 mois après l'application de l'herbicide Pixxaro.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

Pour éviter la dérive:

1. Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et tous les tamis principaux des filtres et des buses pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes ou de taille grossière selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol, au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes ou de taille grossière selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

MÉTHODES D'APPLICATION

(1) Application terrestre

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx comme traitement généralisé au taux recommandé tel que spécifiquement indiqué dans la section MODE D'EMPLOI de cette étiquette.

(2) Application aérienne

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur cette étiquette. **Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.**

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes de positionnement global électroniques (GPS).

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes. Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

HERBICIDE PIXXARO FLEXX UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur), blé d'hiver et orge de printemps

Directives d'application pour pulvérisateur agricole

Pour le blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge de printemps, appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx au taux recommandé par hectare dans 50-200 L d'eau par hectare. Ajouter du Turbocharge (ou un adjuvant homologue équivalent) à 0,5% v/v. Appliquer sur l'orge de printemps et le blé de printemps en croissance active à partir du stade d'une feuille jusqu'à avant l'apparition de la feuille paniculaire.

Pour le blé d'hiver, appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx au taux recommandé par hectare dans 50-200 L d'eau par hectare. Ajouter du Turbocharge (ou un adjuvant homologue équivalent) à 0,5% v/v. Appliquer sur le blé d'hiver en croissance active à partir du stade de 3 feuilles jusqu'à avant l'apparition de la feuille paniculaire.

Voir les espèces de mauvaises herbes supprimées à la section « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Pixxaro Flexx utilisé seul ». Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Directives d'application pour pulvérisation aérienne

Appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx au taux recommandé par hectare dans au moins 30 L d'eau par hectare. Ajouter du Turbocharge (ou un adjuvant homologue équivalent) à 0,5% v/v. Voir les espèces de mauvaises herbes supprimées à la section « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Pixxaro Flexx utilisé seul ». Appliquer sur l'orge de printemps et le blé de printemps en croissance active

à partir du stade d'une feuille jusqu'à avant l'apparition de la feuille paniculaire. Appliquer sur le blé d'hiver à partir du stade de 3 feuilles jusqu'à avant l'apparition de la feuille paniculaire. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Périodes d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes au stade de 1-8 feuilles, à moins d'indication contraire. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

L'herbicide Pixxaro Flexx résiste à la pluie 1 heure après l'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Pixxaro Flexx utilisé seul à raison de 308 mL/ha (stade de 1-8 feuilles, sauf indication contraire, y compris les biotypes résistants au Groupe 2)

Mauvaises herbes supprimées:

luzerne spontanée (jusqu'à 25 cm de hauteur)	ortie royale
échinochloa pied-de-coq (jusqu'au stade de 5 feuilles, 2 talles)	lamier amplexicaule (jusqu'au stade du bouton et 15 cm de hauteur)
dracocéphale d'Amérique (jusqu'au stade du bouton et 15 cm de hauteur)	kochia à balais (jusqu'à 15 cm de hauteur)
renouée liseron	chénopode blanc
stellaire moyenne	espèces de morelle, (y compris morelle noire de l'est, poilue et à trois fleurs, jusqu'au stade de 6 feuilles)
gaillet gratteron (stade de 1-9 verticilles)	amarante à racine rouge
saponaire des vaches (jusqu'au stade de 8 feuilles et 15 cm de hauteur)	petite herbe à poux (jusqu'au stade de 6 feuilles)*
lin spontané (jusqu'à 15 cm de hauteur)	mauve à feuilles rondes (jusqu'au stade de 6 feuilles)
vergerette du Canada (jusqu'à 15 cm de hauteur)*	bourse-à-pasteur (jusqu'à boulonnage et 20 cm de hauteur)
sagesse-des-chirurgiens (jusqu'au stade de 8 feuilles et 8 cm de hauteur)	érodium cicutaire (jusqu'au stade de 8 feuilles)
grande herbe à poux (jusqu'au stade de 8 feuilles)*	abutilon (jusqu'au stade de 5 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées:

moutarde des champs (stade de 1-4 feuilles, jusqu'à 10 cm de hauteur)
laiteron potager (jusqu'au stade de 5 feuilles)

*Y compris les biotypes résistants au Groupe 2 et 9

Instructions pour le mélange avec l'herbicide Pixxaro Flexx utilisé seul

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de l'herbicide Pixxaro Flexx.
4. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser 30-200 L de mélange par hectare.
5. Ajouter le Turbocharge comme dernier ingrédient au taux de 0,5 % v/v (5 L par 1000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les précautions indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le lin et les légumineuses).

7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.
- Délai avant coupe de la culture traitée pour foin ou ensilage : 21 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES PRODUITS D'ASSOCIATION

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur), blé d'hiver, orge de printemps

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Pixxaro Flexx utilisé seul à raison de 308 mL/ha + 2,4-D Ester (mauvaises herbes du stade de 2-4 feuilles, sauf indication contraire, y compris les biotypes résistants au Groupe 2)

Produit d'association	Taux de produit d'association	Autres mauvaises herbes supprimées:
2,4-D Ester (660 g ea/L)	530 mL/ha (350 g e.a./ha)	<p><i>Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par Pixxaro Flexx seul à raison de 308 mL/ha plus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> bardanette épineuse bardane lampourde glouteron prêle des champs (croissance aérienne seulement) tabouret des champs salsifis majeur laitue scariole cranson dravier (croissance aérienne seulement) moutardes (sauf des chiens et tanaïsie) plantain centaurée de Russie soude roulante tournesol annuel mélilot vesce radis sauvage

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + HERBICIDE MCPA ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur), blé d'hiver, orge de printemps

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Pixxaro Flexx à raison de 308 mL/ha + MCPA ester (600 g e.a./L) à 460-700 mL/ha (jusqu'à 10 cm de hauteur ou de diamètre, sauf indication contraire, y compris les biotypes résistants au Groupe 2)

Produit d'association	Taux de produit d'association	Autres mauvaises herbes supprimées
-----------------------	-------------------------------	------------------------------------

<p>MCPA LV 500 Herbicide</p>	<p>560 mL/ha (280 g ae/ha)</p>	<p><i>Weeds controlled or suppressed by Pixxaro Flexx alone at 308 mL/ha plus:L</i></p> <p>Volunteer canola (1-6 leaf stage)*</p>
<p>MCPA Ester 600 (600 g ea/L)</p>	<p>583 à 700 mL/ha** (350-420 g e.a./ha)</p>	<p><i>Mauvaises herbes énumérées ci-dessus plus:</i> bardane (avant le stade de 4 feuilles) Canola spontané (1 à 8 feuilles)* lampourde glouteron neslie paniculée moutarde des champs plantain majeur laitue scariole tabouret des champs vesce radis sauvage tournesol sauvage (annuel)</p> <p><u>Mauvaises herbes réprimées</u> pissenlit (semis et rosettes hivernantes jusqu'à 30 cm de diamètre) prêle des champs (jusqu'à 15 cm in de hauteur) renouée (renouée scabre, renouée persicaire) ** laiteron des champs (jusqu'au stade de 6 feuilles) chardon des champs (jusqu'à boulonnage et 30 cm de hauteur)</p>

*y compris le canola spontané tolérant à l'imidazolinone

** Utiliser le taux minimal pour les petits semis (2 à 4 feuilles), en croissance rapide, bonnes conditions de croissance. Utiliser la dose élevée pour les grosses mauvaises herbes, les temps secs ou froids et les fortes infestations.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES PRODUITS D'ASSOCIATION

- Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur.
L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
- S'il est prévu d'utiliser un produit d'association qui supprime les graminées annuelles, l'ajouter maintenant. Agiter durant 2-3 minutes.
- Lorsque le pulvérisateur est à moitié rempli d'eau, ajouter l'herbicide Pixxaro Flexx et agiter durant 2-3 minutes.
- S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester ou MCPA Ester ou de l'herbicide Curtail M, les ajouter ensuite. Agiter durant 2-3 minutes.
- Ajouter l'adjuvant Turbocharge à 0,5 % v/v ou l'adjuvant indiqué dans les tableaux ci-dessous pour le produit de suppression de graminées annuelles.
- Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
- Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
- Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**

Directives d'application par pulvérisateur agricole

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx à 600 g e.a./L d'herbicide MCPA ester. Appliquer sur le blé ou l'orge de printemps en croissance active au stade de 3 feuilles jusqu'avant l'apparition de la feuille paniculaire. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du

traitements seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Directives d'application pour pulvérisation aérienne

Appliquer le taux recommandé de l'herbicide Pixxaro Flexx par hectare mélange en réservoir au MCPA ester (600 g e.a./L) dans au moins 30 L d'eau par hectare, pour utilisation dans le blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge de printemps seulement.

Note : Lorsqu'on mélange en réservoir l'herbicide Pixxaro Flexx + 2,4-D Ester ou le MCPA Ester, un adjuvant n'est pas requis.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE PIXXARO FLEXX + HERBICIDE CURTAIL M

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur), blé d'hiver, orge de printemps

Directives d'application par pulvérisateur agricole

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide Pixxaro Flexx mélangé en réservoir avec le Curtail M à raison de 1,5 L/ha dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé ou l'orge de printemps en croissance active au stade de 3 feuilles jusqu'à avant l'apparition de la feuille paniculaire. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimés par l'herbicide Pixxaro Flexx à raison de 308 mL/ha + Curtail M à 1,5 L/ha (jusqu'à 10 cm de hauteur ou de diamètre, sauf indication contraire)

Mauvaises herbes supprimées:

luzerne spontanée (jusqu'à 25 cm de hauteur)	espèces de morelle, (y compris morelle noire de l'est, poilue et à trois fleurs, jusqu'au stade de 6 feuilles)
échinochloa pied-de-coq (jusqu'au stade de 5 feuilles, 2 tiges)	amarante à racine rouge (1-8 feuilles) plantain (parties épigées)
renouée liseron (1-8 feuilles)	laitue scariole
bardane	radis sauvage
canola spontané (1-8 feuilles)	petite herbe à poux (jusqu'au stade de 6 feuilles)*
stellaire moyenne (1-8 feuilles)	mauve à feuilles rondes (jusqu'au stade de 6 feuilles)
gaillet gratteron (1-9 verticilles)	bourse-à-pasteur (jusqu'à boulonnage et 20 cm de hauteur)
lampourde glouteron	laiteron potager (jusqu'au stade de 4 feuilles)
prêle des champs (parties épigées)	tabouret des champs
lin spontané (jusqu'à 15 cm de hauteur)	érodium ciculaire (jusqu'au stade de 8 feuilles)
vergerette du Canada (jusqu'à 15 cm de hauteur)*	tournesol annuel
sagesse-des-chirurgiens	tournesol spontané
grande herbe à poux (jusqu'au stade de 8 feuilles)*	chardon des champs (jusqu'à 15 cm de hauteur)
ortie royale (1-8 feuilles)	abutilon (jusqu'au stade de 5 feuilles)
kochia à balais (jusqu'à 15 cm de hauteur)	vesce
chénopode blanc (1-8 feuilles)	
neslie paniculée	
moutarde des champs	

Mauvaises herbes réprimées :

prêle des champs (jusqu'à 15 cm in de hauteur)
laiteron des champs (jusqu'au stade de 6 feuilles)

♦Y compris les biotypes résistants au Groupe 2 et 9

Instructions pour le mélange

Voir les Instructions pour le mélange HERBICIDE PIXXARO FLEXX + HERBICIDE CURTAIL M dans la section intitulée MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES PRODUITS D'ASSOCIATION.

Note : Lorsqu'on mélange en réservoir l'herbicide Pixxaro Flexx + le Curtail M, un adjuvant n'est pas requis.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES HERBICIDES POUR LA SUPPRESSION DE GRAMINÉES ANNUELLES -- POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (sauf que le Puma¹²⁰ Super ou le Puma Advance qui peut-être utilisé sur le blé de printemps et l'orge de printemps dans l'est du Canada).

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en réservoir l'herbicide Pixxaro Flexx aux graminicides suivants. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées avec l'herbicide Pixxaro Flexx. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits

Mélanges en réservoir de l'herbicide Pixxaro Flexx pour la suppression de graminée annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant†	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
Herbicide Simplicity GoDRI	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	70 g/ha	Agral 90 or AgSurf à 0,25 v/v	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque, sétaire verte, brome des toits
Simplicity	blé de printemps, blé dur	500 mL/ha	Agral 90 or AgSurf à 0,25 v/v	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque, sétaire verte, brome des toits
Herbicide Liquid Achieve™ SC Marengo Herbicide	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver orge de printemps	0,5 L/ha	Adjuvant Turbocharge à 0,5 % v/v	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, ivraie de Perse
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps, orge de printemps	0,6 L/ha	Adjuvant Adigor à 0,7 L/ha	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
Herbicide Axial Herbicide	blé de printemps, orge de printemps	1200 mL/ha	Aucun requis	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

Herbicide Horizon NG	blé de printemps, blé dur	0,93 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée
Herbicide Puma Advance	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,02 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq
Herbicide Everest 3.0 AG	blé de printemps, blé dur	72-95 mL/ha	Ag-Surf ou Agral 90 à 0,25 % v/v	folle avoine, sétaire verte, avoine cultivée spontanée, renouée scabre, moutarde sauvage bourse-à-pasteur, tabouret des champs, canola spontané**** Consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 3.0 pour l'information sur les taux
Traxos Herbicide	blé de printemps, blé dur	1,2 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet, ivraie de Perse

**Herbicide Puma Advance peut être remplacé par un produit équivalent qui fournit 92 g i.a./ha de fénoxaprop-P-éthyl

***L'herbicide Everest 3.0 AG peut être remplacé par un produit équivalent qui fournit 15-30 g i.a./ha de flucarbazone-sodium

****Ne supprime pas le canola spontané tolérant à l'imidazolinone (variétés Clearfield)

†Agral 90 fait référence à Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide pi Agra; 90 un Mouillant et Adhésif Non Ionique de plus Ag-Surf fait référence à IPCO Ag-Surf Original ou Weedaway AG-Surf Adjuvant Liquide de Pulvérisation.

Instructions pour le mélange

Voir les Instructions pour le mélange HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES HERBICIDES POUR LA SUPPRESSION DE GRAMINÉES ANNUELLES dans la section intitulée MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES PRODUITS D'ASSOCIATION.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + MCPA ESTER OU HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES POUR LA SUPPRESSION DE GRAMINÉES ANNUELLES

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant†	Mauvaises herbes additionnelles supprimées
Herbicide Simplicity GoDRI	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver	70 g/ha	Agral 90, AgSurf ou Surf 92 à 0,25 v/v	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque, sétaire verte, brome des toits, arroche étalée (jusqu'au stade du bouton et 15 cm de hauteur) Repression du violette des champs (jusqu'au stade de 6 feuilles et 10 cm de taille)
Simplicity	blé de printemps, blé dur	500 mL/ha	Agral 90, AgSurf ou Surf 92 à 0,25 v/v	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque, sétaire verte, brome des toits

Liquid Achieve™ SC	blé de printemps, blé dur, blé d'hiver orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge à 0,5 % v/v	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, ivraie de Perse
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps, orge de printemps	0,6 L/ha	Adigor à 0,7 L/ha	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
Axial Herbicide	blé de printemps, orge de printemps	1200 mL/ha	Aucun requis	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
Herbicide Horizon NG	blé de printemps, blé dur	0,93 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée
Herbicide Puma Advance**	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,02 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq
Everest 3.0***	blé de printemps, blé dur	72-95 mL/ha	Ag-Surf ou Agral 90 à 0,25 % v/v	folle avoine, sétairie verte, avoine cultivée spontanée, renouée scabre Consulter l'étiquette de l'Everest 3.0 pour l'information sur les taux
Traxos Herbicide	blé de printemps, blé dur	1,2 L/ha	Aucun requis	folle avoine, sétairie verte, sétairie glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet, ivraie de Perse

** Herbicide Puma Advance peut être remplacé par un produit équivalent qui fournit 92 g i.a./ha de fénoxaprop-P-éthyl

***Everest 3.0 peut être remplacé par un produit équivalent qui fournit 24 g i.a./ha de flucarbazone-sodium

†Agral 90 fait référence à Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide pi Agra; 90 un Mouillant et Adhésif Non Ionique de plus Ag-Surf fait référence à IPCO Ag-Surf Original ou Weedaway AG-Surf Adjuvant Liquide de Pulvérisation.

Instructions pour le mélange

Voir les Instructions pour le mélange PIXXARO FLEXX HERBICIDE + MCPA ESTER OU HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES POUR LA SUPPRESSION DE GRAMINÉES ANNUELLES dans la section intitulée MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE PIXXARO FLEXX + AUTRES PRODUITS D'ASSOCIATION.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

FLÉOLE DES PRÉS

Hôte(s):	Semis et fléole des prés établi pour la production de semences seulement
Insecte(s) nuisible(s):	Mauvaises herbes étiquetées
Taux:	Herbicide Pixxaro Flexx à 308 mL/ha + ester MCPA (600 g ea/L) à 583-700 mL/ha dans 50-200 L/ha d'eau pour l'application au sol Herbicide Pixxaro Flexx à 308 mL/ha + ester MCPA (600 g ea/L) à 583-700 mL/ha dans 30 L/ha d'eau pour l'application aérienne
Application:	Appliquer Herbicide Pixxaro Flexx à 308 mL/ha + ester MCPA (600 g ea/L) à 583-700 mL/ha dans 50-200 L/ha d'eau pour l'application au sol ou Herbicide Pixxaro Flexx à 308 mL/ha + ester MCPA (600 g ae/L) à 583-700 mL/ha dans 30 L/ha d'eau pour l'application aérienne. NE PAS appliquer plus de 1 demande par an. Le délai d'attente avant la récolte est de 60 jours.
Période:	Appliquer au printemps sur les semis ou les fléole des prés établi (production de graines seulement) lorsque les mauvaises herbes poussent activement au stade de 1 à 8 feuilles. NE PAS couper les champs traités pour le foin/le fourrage. NE PAS paître les champs traités.. NE PAS nourrir les dépiستages des semences et les séquelles du bétail.

ZONES TAMPONS

Les traitements localisés effectués à l'aide d'un pulvérisateur manuel NE NÉCESSITENT PAS de zones tampons.

Il est nécessaire de respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Tableau des zones tampons pour les gouttelettes pulvérisées d'ASAE. CLASSIFICATION DU GROSSIÈRE

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) nécessaires à la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps		1	0	1	1	1
	Fléole des prés		1	1	1	0	2
Aérienne	Blé de printemps, blé dur, blé d'hiver, orge de printemps	Voilure fixe	4	0	1	1	70
		Voilure tournante	1	0	1	1	55
	Fléole des prés	Voilure fixe	5	1	1	0	80
		Voilure tournante	5	1	1	0	65

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et pulvériser en utilisant la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Pixxaro Flexx est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Pixxaro Flexx et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Pixxaro Flexx ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.com.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.